



Renforcement du dialogue pays autour de la note conceptuelle CCM-Tunisie

Rapport de la réunion CCM-Société civile du jeudi 16 avril 2015

Objectifs de la réunion

Le CCM a organisé une réunion avec la participation des ONG sensibles à la question de la riposte au VIH/sida le jeudi 16 avril 2015 à l'espace communautaire de l'ATL MST/SIDA – section de Tunis à Sousse. Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :

- améliorer les connaissances des ONG actives dans le domaine du VIH/sida en matière de CCM, du Fonds mondial et d'élaboration des projets pour le Fonds mondial ;
- aider les ONG à mieux appréhender la mission et les tâches essentielles de la société civile au sein du CCM pour améliorer leurs interventions au CCM et au niveau des régions ;
- sensibiliser sur l'importance de la communication entre les membres du CCM représentant ce groupe constitutif des ONG et les non membres appartenant à ce groupe.

Séance d'ouverture

Les deux représentants du CCM, Dr Sana Dridi et Monsieur Ridha Baklouti ont souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et ils ont salué leur engagement dans la riposte au sida en Tunisie.

Dr Sana Dridi a présenté le Comité National de Coordination (CCM – Country Coordinating Mechanism) qui est un mécanisme de partenariat formé par l'ensemble des principales parties prenantes engagées dans la réponse nationale contre le sida. La représentante du CCM a expliqué que ce mécanisme ne gère pas directement le financement accordé par le Fonds mondial, mais il est chargé de lui soumettre des propositions.

Dans son intervention, Dr Sana Dridi a insisté sur le rôle important de la société civile dans le domaine de la riposte au sida.

Le représentant de la Jeunesse Scolaire à Sousse a recommandé au CCM de traduire son site en langue arabe.

Première séance

La première séance a permis :

- de présenter la situation épidémiologique du VIH en Tunisie et d'insister sur le rôle important de la société civile dans un contexte d'épidémie concentrée ;
- de définir les populations clés en Tunisie ;

- de se mettre d'accord sur la nécessité de respecter les droits des populations clés.

Des participants ont insisté sur l'importance de la lutte contre la stigmatisation dans la riposte au sida, notamment quand il s'agit de l'accompagnement des populations clés.

Deuxième séance

Au cours de cette séance, les participants ont échangé autour de leurs domaines d'intervention et leurs actions ayant trait à la santé sexuelle et de la reproduction et au sida.

Les discussions ont également permis aux représentants des associations présentes de définir les domaines d'intervention futures dans le cadre la riposte au sida :

- Scouts Tunisiens : Prévention de la consommation des drogues, y compris celles injectables
- Croissant Rouge : Prévention des comportements à risque grâce aux éducateurs pairs. Selon le représentant du Croissant Rouge, l'accompagnement des populations clés nécessite une concertation interne au sein de l'association
- ATSR : Formation des professionnels de la santé en matière de respect des droits humains en vue de lutter contre la stigmatisation des travailleuses du sexe clandestines
- Jeunesse Scolaire : Prévention de la consommation des drogues injectables
- ATIOST : Prévention des comportements à risque chez les détenus en milieu carcéral et chez les étudiants en milieu universitaire. Selon les deux représentantes, les étudiants sont concernés par le commerce du sexe et les rapports sexuels entre hommes
- Manara : Prise en charge des consommateurs de drogues injectables en adoptant l'approche de réduction des risques, développement du réseautage entre les ONG impliquées dans la riposte au sida
- Centre Ness : Lutte contre la stigmatisation et la discrimination vis-à-vis des populations clés
- Association DEMJ : Plaidoyer pour le respect des droits des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, développement de l'éducation sexuelle chez les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes
- Association des Sages-femmes – section de Monastir : Formation des professionnels de la santé en matière de respect des droits humains en vue de lutter contre la stigmatisation des travailleuses du sexe clandestines

Troisième séance

Des participants ont exprimé leur besoin en matière de formation dans le domaine de la planification et l'élaboration des projets.

Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- le renforcement de la communication entre les ONG
- le renforcement du partenariat et du réseautage entre les ONG
- le développement de la communication entre le CCM et les associations partenaires (page face book, Newsletter)
- l'organisation de réunions périodiques entre les représentants des associations au CCM et les autres associations partenaires